

Réservation d'une patinoire extérieure

Pour réserver une patinoire extérieure, il faut transmettre une demande par **courriel** à : **reservationterrainsport_plateau@ville.montreal.qc.ca**.

Vous pouvez le faire dès le **4 novembre** et jusqu'au **2 décembre** 2019.

La demande doit comprendre le choix de la **patinoire**, les **jours désirés** ainsi que **l'activité** que vous voulez y pratiquer : hockey, ringuette, ballon-balai, etc. Vous devez aussi fournir une **liste d'au moins 12 joueurs**, avec l'adresse, le code postal et le numéro de téléphone de chacun.

Tous les joueurs doivent **résider à Montréal**, et la priorité sera accordée aux résidents du Plateau-Mont-Royal.

Les patinoires disponibles pour les sports d'équipe sont la patinoire du parc **Jeanne-Mance** et deux patinoires du parc **Sir-Wilfrid-Laurier**.

Les heures de réservation sont du lundi au jeudi, de 21 h à 22 h.

Les permis seront délivrés en décembre pour une période de **huit semaines (du 6 janvier au 28 février 2020)**, si la température le permet, à raison **d'une heure de jeu par semaine**.

Vous devrez vous présenter à la patinoire avec une **copie du permis en main**.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec la Division des sports, des loisirs et du développement social, par courriel à :
reservationterrainsport_plateau@ville.montreal.qc.ca

Tarif : **gratuit**